



L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue LakanaL 34090 MontpelLier @syndicat@sudeeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Déclaration préalable de SUD Éducation 34 pour le CDEN de l'Hérault du 20 octobre 2022

Le dialogue social à la sauce Macron se poursuit, à coup de 49-3 et de réformes envers et contre tous. Celle sur les lycées professionnels en est un exemple désolant : tous les syndicats s'y opposent, même le Conseil Supérieur de l'Éducation se positionne contre. La ministre déléguée prétend que la réforme se mettra en place très progressivement pour laisser le temps à la concertation, alors que M. Macron affirme vouloir une réforme effective dès la rentrée prochaine. Et notre ministre M. Ndiaye se tait.

Ce mardi 18 octobre était une journée de grève et de mobilisation : les grévistes ont montré devant les portes du Rectorat leur détermination, et n'en resteront pas là.

Une réforme qui prévoit des suppressions massives de postes enseignants, des reconversions forcées, la disparition de centaines d'heures de cours pour les élèves ; le tout pour assouvir les « besoins immédiats » des entreprises.

Tant pis pour l'éducation !

La réforme s'appliquerait localement, établissement par établissement : c'est la fin des horaires disciplinaires identiques partout. Tant pis pour l'égalité !

Cette application locale est le Cheval de Troie du gouvernement pour démembrer le service public d'éducation, dans les lycées professionnels comme partout ailleurs.

Une rentrée pas si réussie

Toute l'institution semble penser que la rentrée se déroule bien, et ne se prive pas de communiquer sur le sujet. Voici donc trois exemples remarquables d'une rentrée prétendument réussie :

→ Dans le premier degré, faute de remplaçant-es en nombre suffisant, les élèves des enseignant-es absent-es sont répartis dans les autres classes de l'école. Lorsqu'on y ajoute les élèves répartis pour cause d'équipe éducative, on peut se retrouver, comme la semaine dernière dans une école de Montpellier, à presque 50 par classe. À SUD Éducation, on n'appelle pas ça une journée de classe réussie, mais une journée de garderie. Ce n'est pas la première fois de l'année que cela arrive, ni la seule école du département à vivre cela. Un manque de personnel chronique, c'est du temps d'enseignement en moins pour les élèves, qui peut se compter en semaines ou en mois à

la fin de l'année. Il y a rupture d'égalité des chances pour nos élèves chaque fois que monsieur le DASEN ne remonte pas le manque de personnel à son ministre.

→ Dans le second degré, le collège Croix d'Argent fait encore l'actualité. Nous avons déjà évoqué ici en d'autres occasions les difficultés multiples de ce collège : manque de personnel, manque d'encadrement, sureffectif, faits de violence... En juillet dernier nous vous avons donné des exemples précis subis par toutes les catégories de personnels du collège : intrusion, main aux fesses, actes de violence, insultes de « garce, salope, raciste »... Le Département a ouvert un collège à Port Marianne pour délester les effectifs, l'Education Nationale a longtemps temporisé et joué la montre.

Depuis lors, en septembre, une élève a été violée par des élèves, et filmée, et la vidéo diffusée. Personne n'a informé les personnels qui apprennent l'événement presque par hasard ; la victime et des élèves mis en cause venant en cours et se côtoyant comme si de rien n'était... Et en octobre, un enseignant a été frappé.

→ Côté inclusion, il manque tant d'AESH qu'on ne peut même plus les compter ! Temps partiels imposés, salaires en dessous du SMIC, pas d'indemnités de déplacement, pas de remplacement, emploi du temps sans cesse remanié... Les conditions de travail étaient déjà dégradées, le PIAL les aggrave ! Pire, quand on réclame de l'argent pour les AESH, l'État choisit de verser une prime supplémentaire aux pilotes de PIAL : un comble ! Le mépris n'a jamais été aussi fort pour les personnels les plus précaires.

Et non content de maltraiter ces personnels pourtant dévoué-es, cette organisation à moindres frais empêche les élèves notifié-es d'avoir un parcours scolaire stable, et adapté. L'école inclusive sans moyen, ce n'est qu'un slogan. Et en ce moment, il n'y a que le gouvernement qui pense en retirer quelque bénéfice, au mépris des multiples rapports de la Défenseure des droits, et en niant la spécificité des besoins de ces élèves.

Rentrée réussie, donc.

Fonctionnaire et service public

Monsieur le DASEN, monsieur le Préfet, vous êtes des hauts fonctionnaires et représentants de l'État dans le département. Vous n'êtes pas seulement en poste pour exécuter les ordres venus d'en haut, vous êtes aussi et surtout les garants de l'égalité d'accès aux services publics. Votre inaction sur ces différents sujets aggrave le sentiment croissant d'injustice qui traverse les usagers. En n'alertant pas l'exécutif sur le manque de personnel, en ne remontant pas les difficultés rencontrées par les collectivités pour faire face à l'inflation, en ne signalant pas l'impossibilité d'accomplir nos missions d'enseignement, vous contribuez à creuser le fossé qui sépare la population des décideurs et vous jetez à bas les valeurs républicaines que vous souhaitez tant incarner.

Monsieur le Préfet, vous participez en tant que tel à des messes religieuses aux côtés du maire de Béziers, vous piétinez ainsi la laïcité. De même, stigmatiser la population maghrébine dans un tweet reliant immigration et insécurité, c'est inciter en tant que Préfet aux contrôles au faciès et à la haine. On peut rappeler dans votre récent parcours la rafle de sans-papiers à la descente d'un train lors du sommet Afrique-France, ou la destruction brutale de campements roms au mépris du dialogue instauré par les partenaires locaux. Pour parvenir à la « République exemplaire » de M. Macron, il y a fort à faire. M. Moutouh, haussez le niveau, ou démissionnez. Mais cessez de saccager ainsi les valeurs humanistes qui fondent notre société.